

# Rapport d'activité 2021

Easy Sana Assurance Maladie SA



Sous la raison sociale

**«Easy Sana Assurance Maladie SA»**  
**«Easy Sana Krankenversicherung AG»**  
**«Easy Sana Assicurazione Malattia SA»**

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Easy Sana Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Easy Sana Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### **Conseil d'administration**

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

### **Membres de la Direction générale au 1er mai 2022**

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

### **Organe de révision externe**

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

## « Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse. Philosophe grec.

Rien ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque instant. C'est ce qu'exprimait ce philosophe grec par des formules restées célèbres comme : « Tout passe et rien ne demeure. ». Les deux ans de crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien viennent, cruellement, nous le rappeler.

En 2021, Easy Sana Assurance Maladie SA a vécu de nombreux changements qui accompagnent une transformation profonde de l'entreprise engagée il y a sept ans déjà. Notre objectif, c'est de passer progressivement d'un rôle de spectateur à celui d'acteur engagé sur le marché. C'est ainsi que, pour nous, 2021, restera une année de changement marquée par la pandémie. Nous pensons toutefois que nous voyons le bout du tunnel après deux ans de crise sanitaire aiguë. Les tensions internationales marquées par la guerre en Ukraine risquent de nous impacter de manière très importante ces prochains mois.

Nous saluons la gestion pondérée de la crise sanitaire par les autorités politiques suisses qui ont su faire preuve de pragmatisme dans une période complexe. Le système de santé helvétique a tenu malgré des tensions très importantes. Nous en profitons pour louer le travail extraordinaire des soignants qui ont tout entrepris pour accompagner les personnes touchées par ce virus dévastateur, sans oublier de prendre en charge les autres patients.

### **Perspectives 2022**

Les perspectives 2022 restent encore bien floues. Par contre, une chose semble acquise. Comme les coûts de la santé ont très – trop – fortement augmenté en 2021 et 2022, une hausse des primes, qui doivent couvrir les coûts, apparaît comme malheureusement inévitable.

Pour Easy Sana Assurance Maladie SA, les défis 2022 seront clairement de renforcer la qualité du service et du conseil à nos assurés, d'augmenter notre présence en Suisse alémanique et de lancer de nouveaux produits innovants d'ici à la fin de l'année.

En tant qu'assureurs santé, Groupe Mutuel Holding SA a annoncé la création de Compassana, avec deux autres assureurs santé (Helsana et Swica), avec Medbase (important prestataire de santé appartenant au groupe Migros), et avec les cliniques privées Hirslanden. Cet écosystème de santé, notamment basé sur une plateforme digitale, aura pour objectif d'améliorer le parcours médical des assurés. Les premières applications concrètes de ce projet seront lancées dès cet automne.

## Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	-21 273 426	8 983 982
Nombre d'assurés AOS		150 882	155 358
Total du bilan	CHF	388 358 991	386 935 551

### Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	634 520 778	644 872 262
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	3 074 262	2 667 832
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>637 595 040</b>	<b>647 540 094</b>

### Provisions totales pour sinistres non-liquidés

	CHF	152 952 616	147 756 777
en % des prestations nettes d'assurance		25,3%	25,5%

### Total des fonds propres LAMal

	CHF	142 263 588	163 537 014
en % des primes brutes		22,3%	25,3%

### Performance des placements

		3,4%	1,6%
--	--	------	------

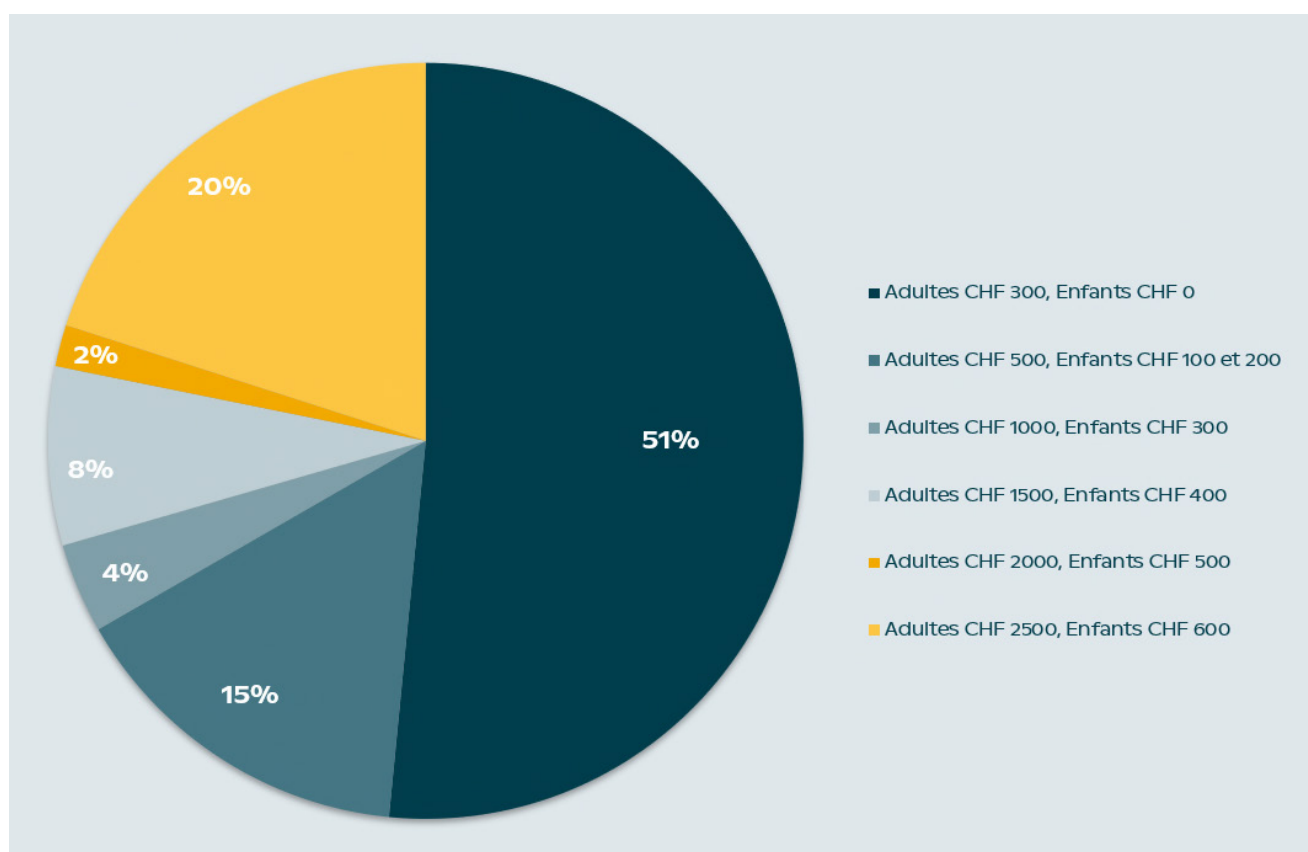
# Faits et chiffres

## Effectif d'assurés

Easy Sana Assurance Maladie SA connaît en 2021 une baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une réduction d'effectif de 4476 membres (-2,9%), lequel atteint désormais 150 882 assurés contre 155 358 en 2020.

Effectif moyen	2021
Hommes	62 518
Femmes	61 465
Enfants	26 899
Nombre d'assurés total	150 882

## Répartition de l'effectif par franchises





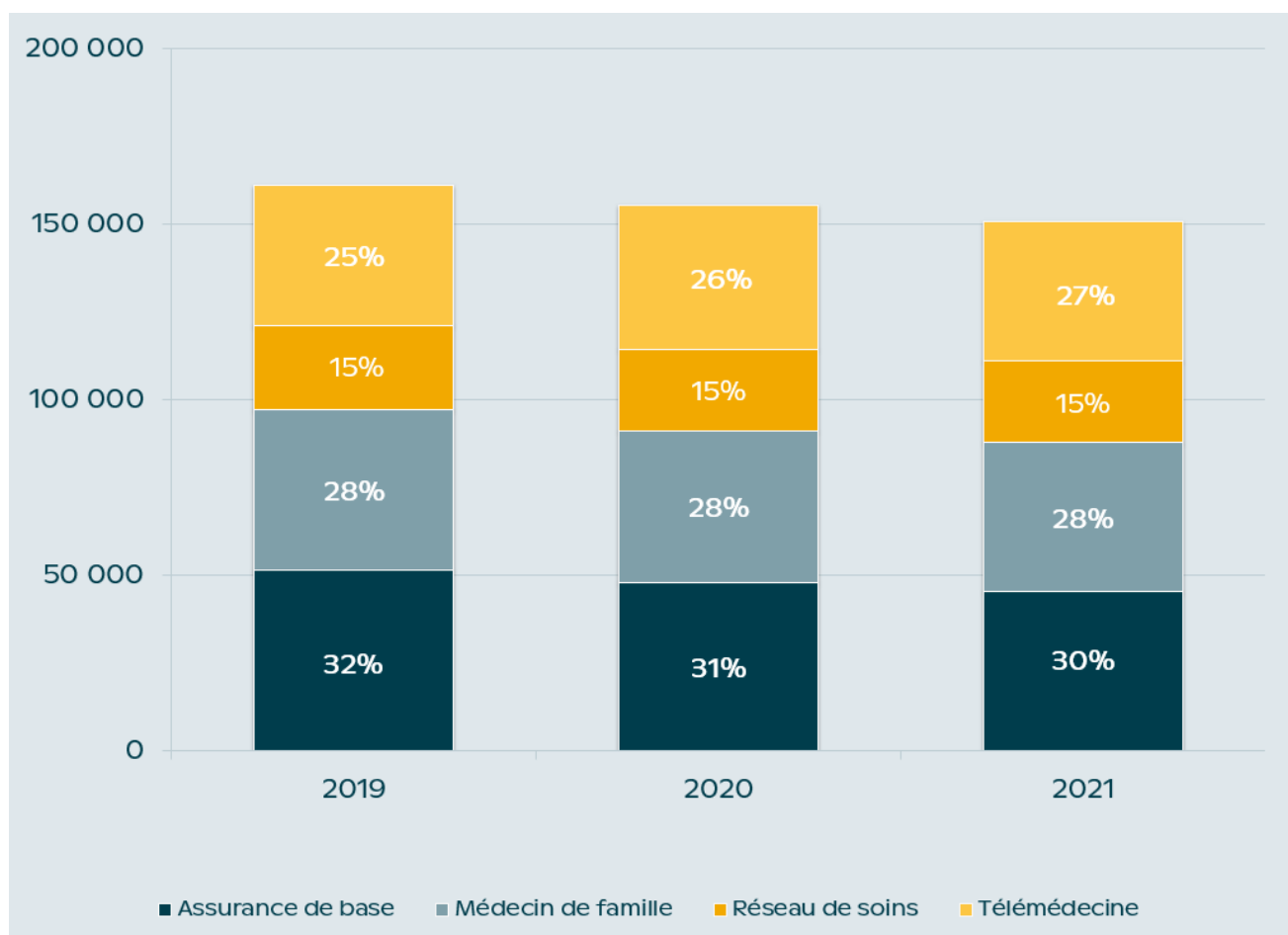
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Easy Sana Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 105 700 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 42 500 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 23 200 assurés pour un modèle de réseau de soin, 40 000 assurés pour un modèle télémedecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs de télémedecine.

## Evolution des effectifs AOS de Easy Sana Assurance Maladie SA

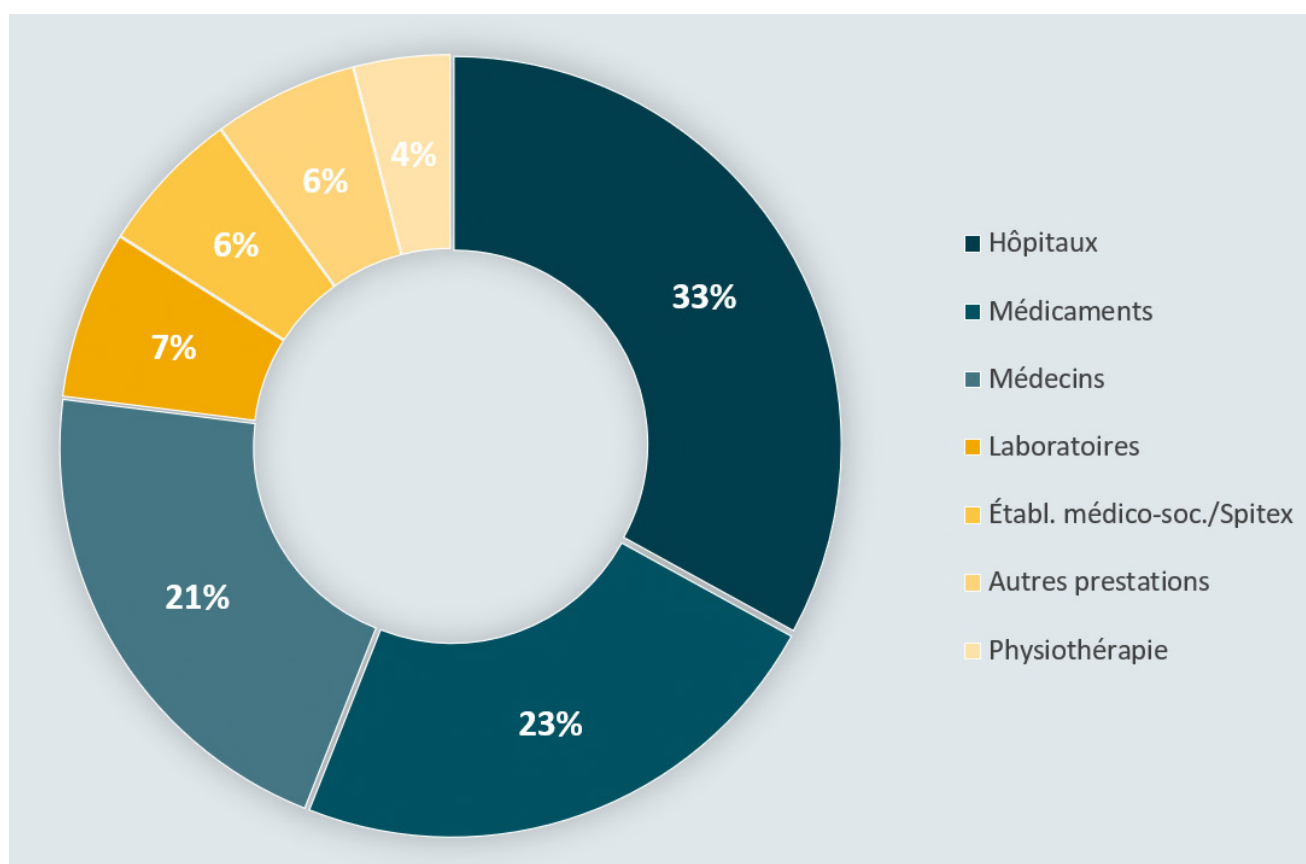


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	228 722 929
Médicaments	162 760 143
Médecins	144 917 725
Laboratoires	45 254 948
Établ. médico-soc./Spitex	45 040 811
Autres prestations	40 546 678
Physiothérapie	26 955 837
<b>Total des prestations</b>	<b>694 199 072</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 77% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel au service des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Structure du Groupe Mutuel

### Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. Elle a repris, via une fusion par absorption au 1er janvier 2021, sa société soeur Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

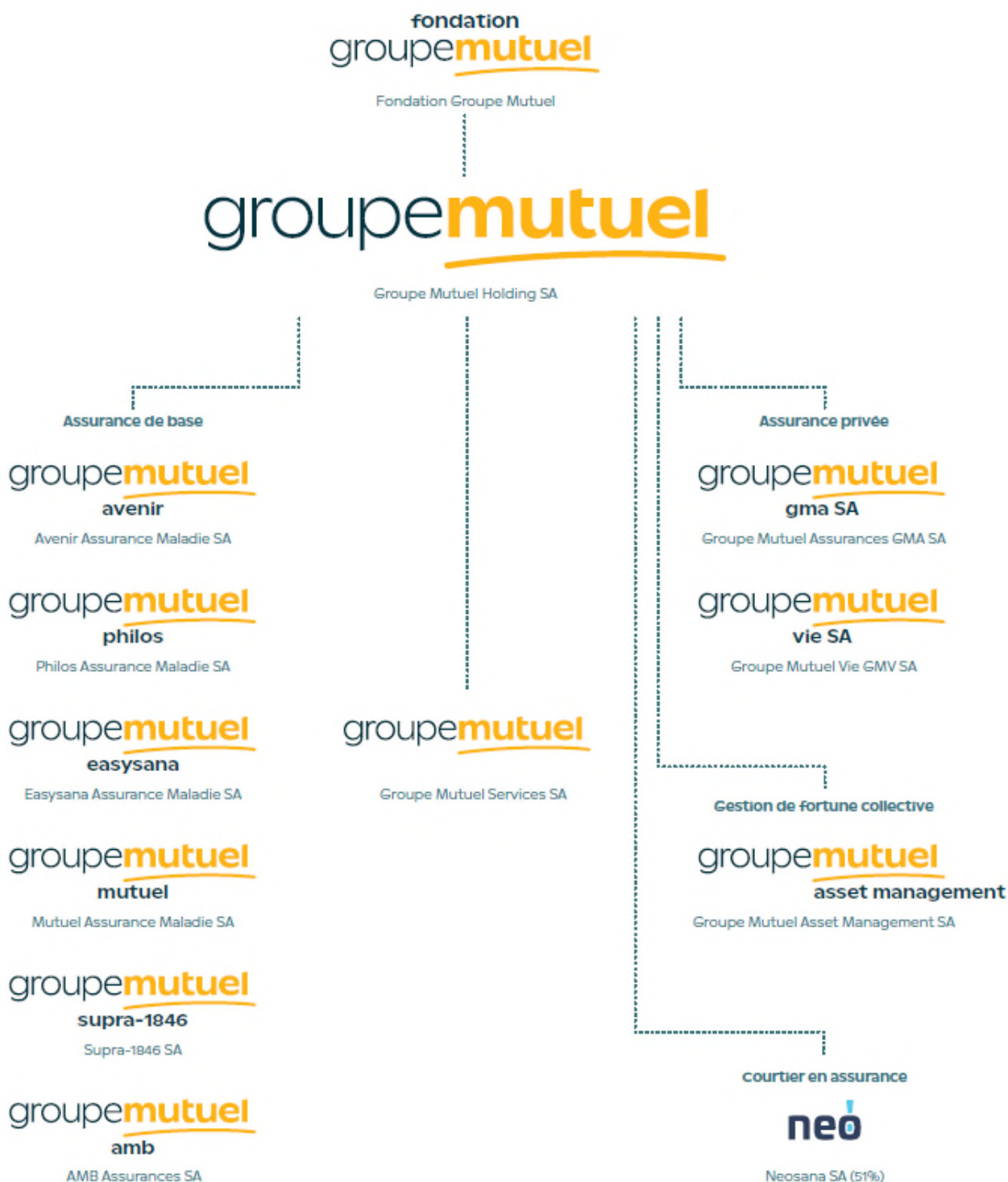
Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs du Groupe Mutuel Holding SA.



Opsion Sàrl, qui a été reprise le 1er mai 2021 par Groupe Mutuel Holding SA, est active dans le domaine de la prévoyance professionnelle notamment via des mandats de gestion, direction et commercialisation de fondations de prévoyance ainsi que des mandats de conseils.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel au service de l'ensemble des sociétés du groupe.

La société Groupe Mutuel Asset Management SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises du Groupe Mutuel.



## Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

### Commissions spécialisées du conseil d'administration

#### Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

#### Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Deux autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

#### Commission de nomination et de rémunération

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

## Les membres du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2021

<sup>1</sup> Membre de la commission d'audit et des risques

<sup>2</sup> Membre de la commission projets stratégiques et innovation

<sup>3</sup> Membre de la commission de rémunération et de nomination

### **Karin Perraudin – Présidente**<sup>2</sup>

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président**<sup>3</sup>

Administrateur de sociétés. Ingénieur agronome. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire**<sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre**<sup>1,3</sup>

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

### **Jürg E. Tschanz – Membre**<sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitwiss.

### **Jean-Blaise Conne – Membre**<sup>1</sup>

Administrateur de sociétés. Expert-comptable diplômé.

### **Charles Relecom – Membre**

Administrateur de sociétés. Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

### **Urs Schwaller – Membre**<sup>1,3</sup>

Administrateur de sociétés. Docteur en droit. Avocat.

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Les membres de la Direction générale au 1er mai 2022

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Master en sciences économiques HEC.

### **Philippe Buthey – Technologie**

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

### **Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.  
Diplôme de gestion hospitalière.

### **Sophie Revaz – Prestations individuelles**

Master en droit. Avocate.

**Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit. Avocat.

**Pierre-Luc Marilley – Relation clients**

Master en sciences économiques.

**Paul Rabaglia – Finances**

Master en sciences économiques HEC.

**Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés**

Master en sciences économiques HEC.

**Cédric Scheiben – Distribution**

Executive MBA Insurance and Financial Services, HSG.

## Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

## Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

## Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

## Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

# Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés de Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2021, le Conseil d'administration de Easy Sana Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 98 757.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2021 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 134 344.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 351 120.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 695 897.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 85 680.-.

La part de Easy Sana Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 9,9%, soit CHF 310 437.-, dont CHF 68 924.- pour la plus importante.

En 2021, la direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année.

# Gestion des capitaux

## Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

## Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

## Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de Easy Sana Assurance Maladie SA est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de Easy Sana Assurance Maladie SA permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.



# Revue des états financiers

## Produits d'assurance

Easy Sana Assurance Maladie SA a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 628,4 millions de francs, soit une baisse de 1,5% par rapport à l'année 2020.

## Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020 et 2021. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque que, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour Easy Sana Assurance Maladie SA.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 605 millions de francs, en hausse, de 4,4%, par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 5,2 millions de francs attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 14,4 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (versement de 8,9 millions de francs en 2020); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 128,20 (charge de CHF 77,40 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 32,7 millions de francs pour l'exercice 2021, en légère hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, Easy Sana Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 200,70 en 2020 à CHF 213,60 pour l'année 2021.

## Résultat des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de près de 6,2 millions de francs, ce qui permet de renforcer la solidité financière de Easy Sana Assurance Maladie SA. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de 3,2 millions de francs.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 15,8 millions de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

## Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2021 une perte de 21,3 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

# RAPPORT FINANCIER

17	<b>Compte de résultat</b>
18	<b>Bilan</b>
19	<b>Tableau des flux de trésorerie</b>
20	<b>Tableau de variation des fonds propres</b>
	<b>Annexes aux comptes 2021:</b>
21	<b>Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>
23	<b>Compte de résultat par domaine d'activité</b>
24	<b>Explications relatives au compte de résultat</b>
26	<b>Explications relatives au bilan</b>
28	<b>Autres indications</b>
29	<b>Proposition d'utilisation du résultat</b>
30	<b>Rapport de l'organe de révision</b>

# Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>628 406 543</b>	<b>637 911 442</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	<b>2</b>	- 604 990 022	- 579 467 085
Variation des provisions techniques	<b>8</b>	- 5 227 839	- 4 943 166
Compensation des risques entre assureurs		14 406 678	- 8 905 200
Autres charges d'assurance		- 7 657 354	- 3 367 081
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 603 468 537</b>	<b>- 596 682 533</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 32 715 075</b>	<b>- 31 647 236</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>- 7 777 069</b>	<b>9 581 673</b>
Autres charges financières		- 659 235	- 598 267
Produits sur les placements en capitaux	<b>4</b>	11 091 633	8 792 797
Charges sur les placements en capitaux	<b>4</b>	- 4 935 687	- 6 148 221
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 3 207 000	- 2 644 000
Autres charges d'exploitation	<b>9</b>	- 15 786 068	-
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 13 496 357</b>	<b>- 597 691</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 21 273 426</b>	<b>8 983 982</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs en CHF</b>			
Placements de capitaux	5	203 860 365	181 470 326
Comptes de régularisation	6	19 886 765	12 168 716
Créances	7	76 574 658	76 394 973
Liquidités		88 037 203	116 901 537
<b>Total des actifs</b>		<b>388 358 991</b>	<b>386 935 551</b>

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Passifs en CHF</b>			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		151 907 177	142 973 399
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		11 479 837	11 429 633
Résultat de l'exercice		- 21 273 426	8 983 982
<b>Fonds propres</b>		<b>142 263 588</b>	<b>163 537 014</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	152 952 616	147 756 777
Autres provisions techniques	8	380 000	348 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	15 786 068	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	18 048 000	14 841 000
Comptes de régularisation	11	5 603 770	4 211 453
Dettes	12	53 324 949	56 241 306
<b>Fonds étrangers</b>		<b>246 095 403</b>	<b>223 398 537</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>388 358 991</b>	<b>386 935 551</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
<b>Résultat</b>	<b>- 21 273 426</b>	<b>8 983 982</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 4 156 947	- 427 415
Amortissements / revalorisations sur les créances	622 000	713 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	5 195 839	- 6 085 067
Modification des autres provisions techniques	32 000	- 5 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	15 786 068	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	3 207 000	2 644 000
Augmentation / diminution des créances	- 801 685	1 112 989
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 7 718 049	17 246 001
Augmentation / diminution des dettes	- 2 916 357	- 3 995 343
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	1 392 316	130 679
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>- 10 631 241</b>	<b>20 317 825</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 18 233 093	- 21 615 968
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 18 233 093</b>	<b>- 21 615 968</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 28 864 333</b>	<b>- 1 298 142</b>
Liquidités état initial 01.01.	116 901 537	118 199 679
Liquidités état final 31.12.	88 037 203	116 901 537
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 28 864 333</b>	<b>- 1 298 142</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>142 973 399</b>	<b>11 429 633</b>	<b>8 983 982</b>	<b>163 537 014</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	8 933 778	50 204	- 8 983 982	-
<b>Fonds propres au 01.01.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>151 907 177</b>	<b>11 479 837</b>	<b>-</b>	<b>163 537 014</b>
Résultat annuel					- 21 273 426	- 21 273 426
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>151 907 177</b>	<b>11 479 837</b>	<b>- 21 273 426</b>	<b>142 263 588</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.



# Annexe aux comptes 2021

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation. En 2021, les expertises ont été réalisées par un expert externe et ont été retenues comme valeurs au bilan.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

## **Liquidités**

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

## **Provisions techniques pour propre compte**

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

## **Autres provisions techniques**

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

## **Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

## **Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

## **Passifs de régularisation**

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

## **Compensation des risques**

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

## **Dettes**

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

## Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	634 520 778	644 872 262	-1.6%	3 074 262	2 667 832	15.2%	637 595 040	647 540 094	-1.5%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 134 000	- 69 180	93.7%	- 134 000	- 69 180	93.7%
Diminution des cotisations (*)	- 12 085 135	- 11 045 044	9.4%	- 91 602	19 217	n/a	- 12 176 737	- 11 025 827	10.4%
Contributions à la réduction des primes	125 909 481	125 713 387	0.2%	-	-	0.0%	125 909 481	125 713 387	0.2%
Contributions liées à la santé	- 748 931	- 745 718	0.4%	-	-	0.0%	- 748 931	- 745 718	0.4%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 125 909 481	- 125 713 387	0.2%	-	-	0.0%	- 125 909 481	- 125 713 387	0.2%
Autres produits d'exploitation	3 871 170	2 212 072	75.0%	-	-	0.0%	3 871 170	2 212 072	75.0%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>625 557 882</b>	<b>635 293 572</b>	<b>-1.5%</b>	<b>2 848 661</b>	<b>2 617 870</b>	<b>8.8%</b>	<b>628 406 543</b>	<b>637 911 442</b>	<b>-1.5%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 694 199 072	- 667 563 815	4.0%	- 2 542 712	- 2 226 970	14.2%	- 696 741 784	- 669 790 785	4.0%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 5 283 519	- 5 141 769	2.8%	87 680	193 603	-54.7%	- 5 195 839	- 4 948 166	5.0%
Participations	91 751 762	90 323 700	1.6%	-	-	0.0%	91 751 762	90 323 700	1.6%
Autres charges d'assurance	- 7 615 728	- 3 326 443	128.9%	- 41 627	- 40 639	2.4%	- 7 657 354	- 3 367 081	127.4%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 32 000	5 000	n/a	- 32 000	5 000	n/a
Compensation des risques	14 406 678	- 8 905 200	n/a	-	-	0.0%	14 406 678	- 8 905 200	n/a
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 600 939 879</b>	<b>- 594 613 527</b>	<b>1.1%</b>	<b>- 2 528 658</b>	<b>- 2 069 006</b>	<b>22.2%</b>	<b>- 603 468 537</b>	<b>- 596 682 533</b>	<b>1.1%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 32 232 341</b>	<b>- 31 171 936</b>	<b>3.4%</b>	<b>- 482 734</b>	<b>- 475 299</b>	<b>1.6%</b>	<b>- 32 715 075</b>	<b>- 31 647 236</b>	<b>3.4%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 633 172 220</b>	<b>- 625 785 463</b>	<b>1.2%</b>	<b>- 3 011 392</b>	<b>- 2 544 306</b>	<b>18.4%</b>	<b>- 636 183 612</b>	<b>- 628 329 769</b>	<b>1.2%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>- 7 614 337</b>	<b>9 508 109</b>	<b>n/a</b>	<b>- 162 732</b>	<b>73 564</b>	<b>n/a</b>	<b>- 7 777 069</b>	<b>9 581 673</b>	<b>n/a</b>
Autres charges financières	- 633 492	- 574 398	10.3%	- 25 743	- 23 869	7.9%	- 659 235	- 598 267	10.2%
Produits sur les placements en capitaux	10 658 509	8 441 997	26.3%	433 124	350 800	23.5%	11 091 633	8 792 797	26.1%
Charges sur les placements en capitaux	- 4 742 950	- 5 902 930	-19.7%	- 192 736	- 245 291	-21.4%	- 4 935 687	- 6 148 221	-19.7%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 3 082 000	- 2 539 000	21.4%	- 125 000	- 105 000	19.0%	- 3 207 000	- 2 644 000	21.3%
Autres charges d'exploitation	- 15 786 068	-	n/a	-	-	0.0%	- 15 786 068	-	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 13 586 001</b>	<b>- 574 331</b>	<b>n/a</b>	<b>89 644</b>	<b>- 23 360</b>	<b>n/a</b>	<b>- 13 496 357</b>	<b>- 597 691</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 21 200 338</b>	<b>8 933 778</b>	<b>n/a</b>	<b>- 73 087</b>	<b>50 204</b>	<b>n/a</b>	<b>- 21 273 426</b>	<b>8 983 982</b>	<b>n/a</b>

(\*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

## Explications relatives au compte de résultat

### 1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2021	2020	Variation
Primes brutes	637 595 040	647 540 094	- 9 945 054
Part aux excédents	- 134 000	- 69 180	- 64 820
Primes rétroactives	- 3 515 907	- 1 541 435	- 1 974 472
Amortissement sur cotisations	- 8 038 830	- 8 771 393	732 563
Variation de la provision "Ducroire"	- 622 000	- 713 000	91 000
Contributions à la réduction des primes	125 909 481	125 713 387	196 094
Contributions liées à la santé	- 748 931	- 745 718	- 3 212
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 125 909 481	- 125 713 387	- 196 094
Autres produits d'exploitation	3 871 170	2 212 072	1 659 098
<b>Total</b>	<b>628 406 543</b>	<b>637 911 442</b>	<b>- 9 504 899</b>

### 2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 694 199 072	- 667 563 815	- 26 635 257
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	91 751 762	90 323 700	1 428 061
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 602 447 310</b>	<b>- 577 240 115</b>	<b>- 25 207 195</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>- 2 542 712</b>	<b>- 2 226 970</b>	<b>- 315 741</b>
<b>Total</b>	<b>- 604 990 022</b>	<b>- 579 467 085</b>	<b>- 25 522 937</b>

### 3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2021	2020	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 39 632 431	- 37 919 543	- 1 712 888
Frais de contentieux facturés	9 100 092	8 390 611	709 481
Autres frais administratifs	- 2 182 736	- 2 118 305	- 64 432
<b>Total</b>	<b>- 32 715 075</b>	<b>- 31 647 236</b>	<b>- 1 067 839</b>

#### Frais de gestion et d'administration par nature

	2021	2020	Variation
Publicité et marketing	- 1 509 195	- 2 316 516	807 321
Commissions	- 515 644	- 445 077	- 70 567
Frais d'exploitation divers	- 30 690 236	- 28 885 642	- 1 804 593
<b>Total</b>	<b>- 32 715 075</b>	<b>- 31 647 236</b>	<b>- 1 067 839</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Easy Sana Assurance Maladie SA.

### 4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 202 615	- 84 923	1 117 692
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 198 824	- 1 968 440	- 769 616
Actions	5 901 310	- 947 135	4 954 174
Autres placements	2 788 884	- 1 935 188	853 697
<b>Total</b>	<b>11 091 633</b>	<b>- 4 935 687</b>	<b>6 155 946</b>

## Résultats par catégorie

### en CHF

<b>Terrains et constructions</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	442 511	449 531	- 7 020
Charges	- 84 923	- 41 933	- 42 990
Réévaluations	760 104	- 10 966	771 070
<b>Résultat</b>	<b>1 117 692</b>	<b>396 632</b>	<b>721 060</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Intérêts	855 870	989 552	- 133 682
Bénéfices réalisés	68 285	38 590	29 695
Pertes réalisées	- 203 043	- 278 058	75 015
Bénéfices non réalisés	274 668	658 485	- 383 817
Pertes non réalisées	- 1 748 421	- 1 132 657	- 615 764
Charges sur capitaux	- 16 976	- 17 494	518
<b>Résultat</b>	<b>- 769 616</b>	<b>258 419</b>	<b>- 1 028 035</b>

<b>Actions</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Dividendes	856 125	757 026	99 100
Bénéfices réalisés	489 218	119 791	369 427
Pertes réalisées	- 50 653	- 506 050	455 397
Bénéfices non réalisés	4 555 966	1 953 201	2 602 765
Pertes non réalisées	- 845 816	- 2 020 208	1 174 392
Charges sur capitaux	- 50 666	- 38 071	- 12 596
<b>Résultat</b>	<b>4 954 174</b>	<b>265 689</b>	<b>4 688 485</b>

<b>Autres placements</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	397 049	272 560	124 489
Bénéfices réalisés	741 931	241 369	500 562
Pertes réalisées	- 475 350	- 673 264	197 915
Bénéfices non réalisés	1 649 905	3 312 691	- 1 662 786
Pertes non réalisées	- 1 059 847	- 1 275 509	215 662
Charges sur capitaux	- 399 991	- 154 010	- 245 981
<b>Résultat</b>	<b>853 697</b>	<b>1 723 836</b>	<b>- 870 140</b>

## Explications relatives au bilan

### 5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Terrains et constructions	8 610 000	7 836 000	774 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	101 493 450	92 651 925	8 841 525
Actions	33 502 964	28 350 611	5 152 354
Instruments financiers dérivés sur actions	-	184 741	- 184 741
Instruments financiers dérivés - engagements	- 660 313	-	- 660 313
Actions	32 842 651	28 535 352	4 307 299
Liquidités affectées aux placements de capitaux	19 097 920	19 821 481	- 723 561
Liquidités pour couverture de contrats futures	651 605	-	651 605
Liquidités	19 749 525	19 821 481	- 71 956
Placements collectifs	40 514 739	31 825 233	8 689 506
Instruments financiers dérivés	-	334	- 334
Prêts	650 000	800 000	- 150 000
Autres placements	41 164 739	32 625 567	8 539 172
<b>Total</b>	<b>203 860 365</b>	<b>181 470 326</b>	<b>22 390 040</b>

Instruments financiers dérivés sur actions : le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 58 contrats SMI, 9 contrats S&P 500, 49 contrats Euro Stoxx 50 et 9 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures : il s'agit d'un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 3 contrats S&P 500 mini (échéance 18 mars 2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2021		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	334	-	334
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		<b>334</b>	<b>-</b>	<b>334</b>

### 6 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	357 509	431 135	- 73 625
Compensation des risques à recevoir	16 860 600	10 194 524	6 666 076
Primes à facturer	955 552	973 821	- 18 268
Commissions payées d'avance	252 555	191 711	60 844
Autres actifs transitoires	1 460 548	377 526	1 083 022
<b>Total</b>	<b>19 886 765</b>	<b>12 168 716</b>	<b>7 718 049</b>

### 7 Créances

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	81 234 753	82 294 678	- 1 059 924
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 14 777 000	- 14 155 000	- 622 000
Subsides à recevoir	5 107 692	4 799 864	307 828
Impôts anticipés	127 956	133 947	- 5 992
Autres créances	480 375	1 095 776	- 615 401
Créances coûts de tests COVID-19	4 400 882	2 225 708	2 175 174
<b>Total</b>	<b>76 574 658</b>	<b>76 394 973</b>	<b>179 685</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 17 603 244 (2020 : CHF 2 709 162).



## 8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	147 415 135	- 5 283 519	152 698 654
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	341 643	87 680	253 962
<b>Total</b>	<b>147 756 777</b>	<b>- 5 195 839</b>	<b>152 952 616</b>

Autres provisions techniques	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	348 000	- 32 000	380 000
<b>Total</b>	<b>348 000</b>	<b>- 32 000</b>	<b>380 000</b>

**Variation des provisions techniques** - 5 227 839

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	142 338 599	-	- 5 076 536	147 415 135
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	535 245	-	193 603	341 643
Provision pour remboursement de primes	10 968 000	11 033 233	- 65 233	-
<b>Total</b>	<b>153 841 844</b>	<b>11 033 233</b>	<b>- 4 948 166</b>	<b>147 756 777</b>

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	353 000	-	5 000	348 000
<b>Total</b>	<b>353 000</b>	<b>-</b>	<b>5 000</b>	<b>348 000</b>

**Variation des provisions techniques** - 4 943 166

## 9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 15 786 068	15 786 068
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>- 15 786 068</b>	<b>15 786 068</b>

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

## 10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.85%	8.18%	
Placements de capitaux	203 860 365	181 470 326	22 390 040
Provision nécessaire	18 048 000	14 841 000	3 207 000
Provision au bilan	18 048 000	14 841 000	3 207 000

## 11 Comptes de régularisation passif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Compensation des risques à payer	445 000	350 000	95 000
Commissions à payer	31 738	43 446	- 11 709
Autres passifs transitoires	5 127 032	3 818 007	1 309 025
<b>Total</b>	<b>5 603 770</b>	<b>4 211 453</b>	<b>1 392 316</b>

## 12 Dettes

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	822 874	350 342	472 532
Primes encaissées d'avance	29 922 397	27 691 764	2 230 634
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	16 429 680	22 271 486	- 5 841 805
Participations aux excédents	262 605	177 721	84 884
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	5 002 443	5 007 125	- 4 683
Subsides	884 950	742 869	142 081
<b>Total</b>	<b>53 324 949</b>	<b>56 241 306</b>	<b>- 2 916 357</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2022.

### Engagements conditionnels

Easy Sana Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Easy Sana Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	- 21 273 426	8 983 982
<b>Résultat disponible</b>	<b>- 21 273 426</b>	<b>8 983 982</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	21 200 338	- 8 933 778
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	73 087	- 50 204
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
**Easy Sana Assurance Maladie SA, Martigny**

Lausanne, le 25 avril 2022

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Easy Sana Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 17 à 29) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



## Rapport d'activité 2021

Easy Sana Assurance Maladie SA

groupemutuel

Easy Sana Assurance Maladie SA Rue des Cèdres 5 Case postale CH-1919 Margtigny 0848.803.111 / [groupemutuel.ch](http://groupemutuel.ch)

**Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie